

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **16 (1969)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Problèmes d'aujourd'hui – problèmes de demain

«Voulant affermir l'alliance des Confédérés, maintenir et accroître l'unité, la force et l'honneur de la nation suisse...»

C'est par ces termes que s'ouvre notre Constitution fédérale de 1874. Le souci qu'ils dénotent chez les législateurs du XIXe siècle ne devrait-il pas encore être le même chez ceux qui se sont donné pour tâche — aujourd'hui — d'assurer l'existence à cette Suisse fédérale qui a survécu au milieu des affrontements douloureux de ce siècle: maintenir l'unité, la force et l'honneur!

A l'heure où les laboratoires volants officiels ou clandestins tournent sur leur orbite autour de notre planète, il est réconfortant de constater que nos autorités fédérales, cantonales et communales restent fidèles à ces mêmes principes qui nous permettent de vivre libres dans un monde où l'idée même de liberté prend des teintes insoupçonnées. Et c'est dans la mesure où elle collabore au même souci, que la protection civile trouve sa raison d'être aux côtés des autres garants de nos valeurs nationales.

Née d'hier, elle a acquis aujourd'hui droit de cité aux côtés de l'armée, de l'économie de guerre, d'armée et foyer, et si certains milieux montrent quelque réticence, quelque mouvement d'amour-propre, c'est qu'ils pensent surtout au sou du contribuable, c'est qu'ils sont les adeptes d'une idéologie défaitiste ou qu'ils sont aveugles et sourds... Evoquer la menace, la guerre, surtout la Deuxième Guerre mondiale, c'est pour eux évoquer un des événements qui n'a cessé de s'atténuer à mesure qu'on s'en est éloigné, à travers ces vingt-cinq dernières années, à travers une nouvelle génération humaine, c'est presque

évoquer un événement dont on ne se souvient plus! Et pourtant, il n'y a qu'à ouvrir un journal, tourner le bouton de la radio ou de la TV pour se convaincre du contraire!

Oui, la menace est toujours présente, d'autant plus qu'elle s'est aggravée, et c'est pour y faire face que nous avons d'abord à reconsidérer les critères de notre neutralité militaire.

Lorsqu'au second traité de Paris (1815) les grandes puissances ont reconnu la neutralité perpétuelle de la Suisse, elles ne faisaient que confirmer un état de fait qui durait depuis plusieurs siècles. Cette reconnaissance, reconnue nécessaire à l'équilibre européen, était alors une sécurité pour l'avenir de notre pays. Cette même sécurité que les empereurs d'Allemagne lui avait octroyée durant tout le Moyen Age en compensation de la vigilance que les *Waldstätten* mettaient à leur maintenir ouverte cette célèbre route du Gothard, la seule qui leur permettait de satisfaire leurs ambitions italiennes. Mais aujourd'hui, qu'en est-il? M. Gonzague de Reynold déclarait, il y a quelques années déjà dans une interview: «A l'heure où elle semble encore croire à l'efficacité d'une neutralité reconnue nécessaire à l'équilibre européen, il est temps que la Suisse prenne conscience que cet équilibre est devenu mondial. En conséquence, les problèmes vitaux à son existence doivent trouver une solution à l'échelle de l'univers et elle ne survivra que dans la mesure où elle saura s'y adapter.»

Jusqu'à et y compris la dernière guerre mondiale, personne n'a douté de la valeur de notre neutralité militaire. Elle nous était profitable, mais aussi aux belligérants qui pouvaient y appuyer en toute

Presse- und Redaktionskommission des SBZ.  
Präsident: Dr. Egon Isler, Frauenfeld. Redaktion:  
Herbert Alboth, Bern. Inserate und Korrespondenzen sind an die Redaktion, Schwarztorstr. 56, 3007 Bern, Telefon (031) 25 65 81, zu richten.  
Jährlich zwölfmal erscheinend.

Jahresabonnement für Nichtmitglieder Fr. 10.—  
(Schweiz). Nachdruck unter Quellenangabe gestattet. Druck: Vogt-Schild AG, 4500 Solothurn 2.

### Inhaltsverzeichnis der Nummer 9/69

Problèmes d'aujourd'hui — problèmes de demain . . .	267
Katastrophen und Gewässerschutz in Vergangenheit und Gegenwart, 4. Teil . . . . .	271
Der Zivilschutz und die Aufgaben des Strahlenschutzes . . . . .	276
18 Nationen unter dem gelben Helm . . . . .	278
Artikeldienst über den Zivilschutz . . . . .	279
Nouvelles des villes et cantons romands . . . . .	281
La protection civile a obtenu ses lettres de noblesse . . . à l'Organisation internationale du travail . . . . .	283
Das Bundesamt für Zivilschutz berichtet . . . . .	285
L'Office fédéral de la protection civile communique . . . . .	288
L'Ufficio federale della protezione civile comunica . . . . .	291